



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL FORCE OUVRIERE
DES PREPRATEURS EN PHARMACIE D'INDRE ET LOIRE**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

contact : fopharma37@gmail.com

Communiqué de presse

LE RAS LE BOL DES SALARIES DES PHARMACIES D'OFFICINE

Après l'absence d'attribution de matériel de protection Covid-19 aux préparateurs en pharmacie d'officine en début de pandémie, voici une nouvelle décision qui mécontente à nouveau les salariés des pharmacies d'officine.

28000 pharmaciens -adjoints et 67000 préparateurs sur le territoire !!!

La Fédération nationale Force Ouvrière des métiers de la Pharmacie tient à informer de la teneur de la dernière négociation dans la branche concernant le dépistage du covid19 en pharmacie d'officine.

Pour FO, cette nouvelle mission, initiée à la demande du Ministère de la Santé confiée aux pharmaciens, pharmaciens- adjoints et aux préparateurs en pharmacie, ne pouvait être envisagée qu'en respectant toutes les conditions suivantes : volontariat des salariés, formation préalable, fourniture et utilisation effectives des équipements de protection individuelle et reconnaissance financière.

Les syndicats ont rencontré les organisations patronales à ce sujet, le 5 novembre dernier. Malheureusement les organisations patronales ont refusé tout mandat à leurs négociateurs pour signer un accord collectif imposant une rémunération spécifique à cette mission. Il n'y aura donc aucune rémunération obligatoire dédiée à la réalisation des test Covid-19 en Officine, ce sujet est simplement renvoyé à la décision unilatérale de l'employeur...

Une fois encore, les pharmaciens titulaires en appellent à la solidarité et à l'implication de leurs salariés sans obligation de leur accorder la moindre reconnaissance, et pouvant conserver ainsi l'intégralité de la rémunération qui leur sera versée par l'Assurance maladie.

La Fédération appelle donc les pharmaciens adjoints et les préparateurs en pharmacie à ne pas prendre de risques inconsidérés pour leur santé et, s'ils souhaitent participer à cette mission, à négocier sérieusement dans leur entreprise une légitime rémunération complémentaire, l'aide de Force Ouvrière leur étant acquise.

Fait à Tours le 9 novembre 2020

Pour tous contacts :

Arielle BONNEFOY, préparatrice, Secrétaire du syndicat FO des préparateurs en pharmacie 37